MRC DE LA
RIVIÈRE-DU-NORD

Rapport de suivi 2025

Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030

Ville de PRÉVOST dans les Laurentides Naturellement

SAINT COLOMBAN

SAINT-HIPPOLYTE BELLE NATURELLE

Ville de SAINT-JÉRÔME

Sainte-Sophie

MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
1.1.1 Subventionner l'achat d'au moins deux nouveaux produits réutilisables ou écologiques	Dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E, cette action privilégie d'abord la réduction à la source, remplaçant des articles jetables par des articles réutilisables.	Municipalités MRC	2023 En continu	100%	Prévost : La Ville de Prévost à une très longue liste de produits subventionnés (plus d'une quinzaine). Entre autres, il y a la une subvention pour les couches et sous-vêtements de protection lavables et une subvention pour pratiques sanitaires écoresponsables. Saint-Colomban : Produits d'hygiènes féminins et couches lavables Saint-Hippolyte : Produits d'hygiènes féminins, couches lavables et produits du quotidien zéro déchets Saint-Jérôme : Produits d'hygiènes féminins. Sainte-Sophie : Produits d'hygiènes féminins et couches lavables.
1.1.2 Diffuser des informations sur le circuit des établissements « Zéro déchet »	Dans l'optique des 3RV-E, cette action promeut l'adoption du zéro déchet et permettra aux citoyens intéressés d'accès facilement aux ressources sur le territoire	Municipalités MRC	2025-2027	En cours	
1.1.3 Réduire ou éliminer la vente de produits à usage unique	Plusieurs villes et municipalités québécoises commencent à règlementer et interdire la distribution	Municipalités	2025-2027	En cours	Au sein des 5 municipalités de la MRC, certaines ont déjà

	de certains articles de plastique à usage unique sur leur territoire. Cette mesure permettra de réduire le volume de ces produits qui est envoyé à l'enfouissement.	MRC			entamées un processus de réduction des plastiques à usage unique sur leur territoire. La Ville de Prévost a déjà interdit la vente de pailles, bâtonnets à café et les contons tiges. Prévost offre depuis 2024 un service de contenants réutilisables en consigne avec deux points de dépôts après utilisation et plusieurs restaurants sur leur territoire se sont joints au mouvement. De plus, elle a adopté une écocontribution à l'achat de divers articles à usage unique. Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie possèdent un règlement interdisant la distribution de sac de plastique à usage unique et Saint-Hippolyte interdit la vente de bouteille d'eau de moins d'un litre.
1.1.4 Faire connaître les bons coups des entreprises et des organismes en réduction à la source (écoconception, etc.)	Souligner les initiatives des entreprises afin de les encourager.	Municipalités MRC	2025 En continu	Débutée	
1.1.5 Diffuser des informations sur le recyclage et la valorisation des encombrants	Cette mesure permet de sensibiliser les citoyens sur le devenir des encombrants dans l'espoir d'influencer les habitudes concernant les encombrants.	Municipalité MRC Organismes	2023 En continu	100%	Chaque municipalité diffuse des informations sur le recyclage et la valorisation des encombrants lors des périodes de l'années où il y a il y a un plus grand volume d'encombrants mis en bord de

					rue (exemple : en juin avant la période de déménagement).
1.1.6 Annoncer les activités de réemploi sur les sites Internet et sur les réseaux sociaux (écocentres, ventes de garage, magasins d'articles usagés, etc.)	Permet de diffuser plus largement les activités de réemploi au niveau local.	Municipalité MRC Organismes	2025 En continu	En cours	Les municipalités de la MRC publient régulièrement les activités tels que les ventes débarras et les activités des écocentres. Les réseaux sociaux du réseau d'écocentre de la MRC fait également des publications axées sur le réemploi.
1.1.7 Favoriser la mise en place d'ateliers de réparation (petits appareils électroménagers, petits moteurs, etc.)	La réparation permet de prolonger la durée de vie des biens et réduit le gaspillage de ressources naturelles nécessaires à leur production.	Municipalité Organismes	2027 En continu	En cours	Certaines municipalités offrent des événements ou les citoyens ont accès à une remorque de réparation. Des bénévoles aident et montrent les citoyens à réparer leurs objets.
1.2.1 Réduire la fréquence de collecte des ordures ou envisager la tarification incitative (résidentiel)	La collecte de la MO et l'amélioration des services des écocentres permettent aux générateurs de récupérer de plus grandes quantités de matières résiduelles. Conséquemment, la collecte hebdomadaire des déchets n'est plus pertinente.	Municipalités	2023 En continu	En cours 40%	Prévost et Saint-Hyppolite ont déjà réduit la fréquence de la collecte des ordures au 3 semaines. Pour l'instant, les autres municipalités ne considèrent pas réduire la fréquence.
1.2.2 Encadrer la desserte des ICI et envisager la tarification incitative pour les ICI desservis par la collecte municipale	Mettre en place un encadrement clair de la collecte des matières résiduelles auprès des industries, commerces et institutions (ICI) desservis par le service municipal, afin d'en assurer une gestion efficace. Évaluer l'implantation d'une tarification incitative pour favoriser la réduction à la source et une meilleure performance en matière de tri des matières.	Municipalité	2023-2025 En continu	Non débutée	Ville de Saint-Jérôme : Les ICI ont été approchés pour répondre à un questionnaire permettant d'obtenir une meilleure idée de leurs habitudes et des contenants utilisés pour chaque type de matières.

					Donc au niveau encadrement, des mesures ont été entreprises au niveau ajout de bacs roulants ou de conteneurs de recyclage ou MO.
1.2.3 Mettre en place, en coordination avec les écocentres, un projet pilote de collecte des encombrants	Une grande quantité d'encombrants, récupérés en bordure de la rue avec les collectes de déchets, est présentement destinée à l'élimination. Bien que les encombrants soient acceptés dans les écocentres, une collecte porte-à-porte ponctuelle, coordonnée par l'écocentre, permettrait de détourner ces encombrants de l'élimination et de les destiner vers le réemploi ou le recyclage.	Organismes Municipalités MRC	2025 En continu	En cours	En date de 2024, Prévost et Saint-Jérôme offre la collecte d'encombrants et ils mettent l'accent sur la récupération d'encombrants réemployables. Ce qui peut être recyclé, réutilisé ou revendu est acheminé à l'écocentre afin de réduire la quantité de déchet enfoui.
1.2.4 Collaborer à la mise en place de la REP des appareils de réfrigération/congélation/climatisation (2024), des produits agricoles (2023-2025) et des électroménagers (2026) (ex.: points de dépôts)	Les appareils ménagers, de climatisation et les produits agricoles font partie des produits assujettis à la responsabilité élargie des producteurs. Cette mesure contribue à la gestion des déchets et l'économie circulaire.	Organismes Municipalités	2024 En continu	En cours	La MRC travaille avec AgriRécup pour l'identification de site de dépôt de plastique agricole, mais la mise en œuvre n'est pas à terme. Le MRC est toujours en discussion. La Ville de Saint-Jérôme offre la collecte de réfrigérant sous forme d'inscription. Tous les écocentres sont des points de dépôt pour les appareils réfrigérants en collaboration avec Go Recycle et l'écocentre de Saint-Jérôme est un partenaire Go Réemploi.
1.3.1 Déployer des activités d'ISÉ, incluant la Charte des matières recyclables et l'application	Cette mesure contribuerait à améliorer le tri des matières et en détourner de l'enfouissement par la sensibilisation.	Municipalités MRC	2023 En continu	En cours	Chaque municipalité a soit une patrouille verte ou des technicien qui s'assure de faire de la

« Ça va où? », pour améliorer la qualité et la quantité des matières déposées dans le bac bleu					sensibilisation dans leur mandat, incluant des kiosques de sensibilisation.
1.3.2 Mettre en œuvre des solutions pour faciliter l'utilisation des bacs de recyclage dans les multilogements	Mettre en œuvre un projet pilote pour sensibiliser les locataires à l'utilisation des bacs de recyclages et au bon tri dans les multilogements.	Municipalités MRC	2025-2028	Non débutée	
1.3.3 Offrir la desserte municipale de la collecte sélective chez certains ICI et faire le suivi des dessertes privées	Offrir la desserte municipale de la collecte sélective chez certains ICI présente des avantages en termes de réduction des déchets, de respect des réglementations, de simplification de la gestion des déchets et de promotion de la durabilité	Municipalités MRC	2023-2025	En cours	La collecte sélective des trois voies de collecte par bacs est déjà offerte au ICI du territoire. En ce qui concerne les conteneurs, la ville de Saint-Jérôme offre la collecte du recyclage au ICI de son territoire. En 2024-2025, la Ville de Saint-Jérôme entamera l'intégration de certains ICI à la collecte de conteneurs de matières organique municipale. Des sondages ont été envoyés par courriel aux ICI du territoire.
1.3.4 Continuer le développement de nouvelles filières de recyclage, notamment au moyen de points de dépôt stratégiques	Les points de dépôt sont parfois situés dans des endroits peu fréquentés. Les quantités récupérées augmenteraient en ciblant des commerces fréquemment visités, tels qu'un supermarché ou un dépanneur.	Municipalités MRC	2025 En continu	En cours	Certaines municipalités ont des points de dépôt dans les lieux fréquemment visités.
1.4.1 Faire connaître les activités des organismes de récupération des textiles et des articles réutilisables	Il est prévu de diffuser plus largement les adresses des organismes locaux d'entraide afin d'encourager le réemploi au niveau local.	MRC Municipalités Organismes	2023 En continu	En cours	Diffusion des organismes d'entraide sur le territoire par réseaux sociaux.
1.5.1 Poursuivre les activités de concertation entre les municipalités et le suivi de la mise en œuvre du PGMR par l'entremise du comité technique en GMR	Le comité permanent de la GMR assurera la surveillance et le suivi de la mise en œuvre des actions prévues au PGMR, tel que requis par la LQE.	MRC Municipalités Organismes	2023	En cours	Rencontre du comité GMR par l'entremise du comité technique en environnement avec des représentants de chaque municipalité et de Tricentris.

1.5.2 Examiner la possibilité d'intégrer le rapport annuel de suivi et le bilan GMR	Changer le format du rapport annuel de suivi pour y intégrer le bilan GMR.	MRC Municipalités	2023-2025	Repoussée	Cette action n'est pas porteuse. Pour le moment, les deux documents demeureront séparés.
1.5.3 Poursuivre l'uniformisation des données de collectes municipales (METRIO)	L'utilisation d'une base de données centrale permet la réalisation d'un bilan annuel et l'harmonisation des méthodes de calcul de la performance, visant à comparer les taux (récupération, élimination, valorisation, etc.) selon les mêmes critères sur tout le territoire.	MRC Municipalités Organismes	2023 En continu	En cours	L'entrée des donnés dans MÉTRIO se fait systématiquement par les municipalités.
2.1.1 Diffuser un guide de gestion écologique des résidus de CRD lors de l'émission des permis	Les résidents qui effectuent des travaux à domicile ainsi que les entreprises de ce secteur doivent être bien informés des options de GMR disponibles sur et hors du territoire.	Municipalités MRC Organismes	2025-2027	Débutée	La MRC a mandaté une firme privée afin d'effectuer une analyse des meilleures pratiques pour amélioration la performation dans la gestion des résidus de CRD. À la suite de cette analyse un projet a été proposé et les différentes municipalités de la MRC sont présentement en discussion à l'interne afin d'adapter le projet à leurs réalités et besoin. Un PGRC et un dépliant de sensibilisation à été produit par la MRC pour les municipalités afin e déployé leur remise lors de l'octroi de permis en 2026.
2.1.2 Fixer des conditions de recyclage des résidus de CRD à l'émission des permis	Cette action vise à favoriser le tri adéquat des résidus et des matières et la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR.	Municipalités MRC	2027 En continu	Débutée	
2.1.3 Favoriser la saine gestion des résidus de CRD en intégrant un volet GMR dans les devis d'appels d'offres pour des travaux municipaux	Cette action vise à favoriser le tri adéquat des résidus et des matières lors des travaux municipaux.	Municipalités MRC	2025 En continu	Débutée	Certaines municipalités ont entamé des discussions à l'interne.

2.2.1 Permettre aux citoyens et aux ICI de déposer des résidus CRD dans tous les écocentres munis des infrastructures nécessaires (heures d'ouverture, ouverture en hiver, etc.)	Cette action répond à un besoin et vise à contribuer à l'atteinte des objectifs de la PQGMR.	Organismes MRC Municipalités	2023 En continu	100%	La récupération des résidus de la CRD est possible à l'écocentre de Saint-Jérôme et de Sainte-Sophie, pour tous les citoyens. De plus, les municipalités de Saint-Jérôme, Prévost, et Saint-Hippolyte offre le dépôt des premiers mètres cubes de CRD des citoyens gratuitement aux écocentres qui les acceptent.
2.2.2 Favoriser la mise en place des filières de récupération pour les matières difficiles à valoriser (polystyrène, encombrants non métalliques, etc.)	Cette mesure vise l'exploration des possibilités de développer des projets pilotes ou des partenariats de récupération de ces matières.	Organismes MRC Municipalités	2023 En continu	En cours	Récupération du polystyrène expansé dans tous les écocentres de la MRC en date de 2021. Il reste à développer de nouvelles filières de récupération pour d'autres matières. La Ville de Saint-Jérôme travaille sur un circuit d'échange de matières entre entreprises sur leur territoire afin de favoriser le réemploi. Les déchets d'une entreprise peuvent être réutilisés dans une autre.
2.2.3 Améliorer le suivi des matières dans la chaine de valeur des résidus de CRD.	Cette mesure vise à favoriser le tri adéquat de ces matières et à bonifier l'inventaire des matières générées par ce secteur (traçabilité).	Municipalités MRC Organismes	2025 En continu	Débutée	La Ville de Saint-Jérôme demande qu'un PGRC soit rempli lors de l'octroi de certain permis. La Ville de Prévost considère et planifie l'implantation de cette pratique également
3.1.1 Encourager les organismes qui récupèrent des aliments comestibles en diffusant leurs points de chute	Ceci est un moyen efficace de lutter contre le gaspillage alimentaire, d'aider les personnes dans le besoin, de sensibiliser le public et d'impliquer les entreprises et les communautés locales dans des	MRC Municipalités	2023 En continu	En cours	Lors des rencontres du comité de suivi, une discussion sur le gaspillage alimentaire et un remu méninge sur les projets possibles

	actions positives pour la société. De plus, les aliments récupérés sont détournés de l'enfouissement et cette action vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR.				a eu lieu. En termes de communication, une liste produite par le CISSS répertorie les différents organismes œuvrant en sécurité alimentaire sur le territoire. Cette liste a été diffusée en 2024.
3.1.2 Faire connaître les bonnes pratiques pour éviter le gaspillage (ex.: campagne « J'aime manger, pas gaspiller »)	Cette action vise à réduire le pourcentage de résidus alimentaires éliminé et contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire.	MRC Municipalités	2023 En continu	Repoussée	La MRC considère accueillir des conférences aux thèmes du gaspillage alimentaire pour sensibiliser les citoyens. De plus, la MRC désire venir en support aux organisme communautaire afin de bâtir des partenariats ayant pour but de valoriser les résidus alimentaires des épiceries du territoires.
3.2.1 Poursuivre le déploiement des activités d'ISÉ pour améliorer la qualité des matières déposées dans le bac brun	Cette action vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR.	Municipalités MRC	2025 En continu	En cours	Les municipalités entreprennent plusieurs activités de sensibilisation telle que des kiosques et des pièces de théâtre pour le jeunes et enfants.
3.2.2 Poursuivre le déploiement des patrouilles vertes pour accompagner les citoyens et les ICI ne participant pas à la collecte des MO	Cette action vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR et prend en compte le bannissement de l'enfouissement de la MO dans la planification régionale de la GMR.	Municipalités MRC	2023 En continu	100%	Les patrouilles vertes et les techniciens des municipalités intègrent l'accompagnement concernant la collecte de MO à leur mandat à chaque année.
3.2.3 En sus des collectes, offrir la desserte par apport volontaire pour les unités d'occupation non desservies par la collecte de porte en porte (ex. : multilogements)	Cette action vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR et prend en compte le bannissement de l'enfouissement de la MO dans la planification régionale de la GMR.	Municipalités	2025 En continu	s/o	

3.3.1 Desservir les ICI admissibles à la collecte municipale des MO et faire le suivi de la gestion des MO d'industries non desservies (ex.: résidus de cafétéria de grandes entreprises)	Cette action vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR et prend en compte le bannissement de l'enfouissement de la MO dans la planification régionale de la GMR.	Municipalités	2023 En continu	Débutée	La Ville de Prévost a un programme pour les ICI où une certification est octroyée aux entreprises et organisation qui ont implanté la collecte de MO.
3.4.1 Poursuivre les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage et au feuillicyclage	Ces activités de recyclage de type in situ sont complémentaires à une collecte de la MO. Cette mesure vise à encourager le compostage en milieu résidentiel mais également en milieu communautaire, institutionnel et commercial qui peut bien se prêter à cette activité.	Municipalités MRC	2023 En continu	100%	Les 5 municipalités de la MRC effectuent de la promotion en faveur de l'herbicyclage et du feuillicyclage par des publications sur les réseaux sociaux et sur leur site web à chaque année et de manière saisonnière.
3.4.2 Maintenir les collectes ponctuelles de résidus verts au printemps et à l'automne et en comptabiliser les quantités, tout en encourageant le compostage domestique lorsque possible	Cette action répond à un besoin, vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR et prend en compte le bannissement de l'enfouissement de la MO dans la planification régionale de la GMR.	Municipalités Organismes	2023 En continu	100%	Les 5 municipalités de la MRC maintiennent leurs collectes de résidus verts et encourage le compostage domestique ainsi que l'utilisation des résidus verts dans les pratiques de pelouse écologique.
3.4.3 Interdire par règlement le dépôt de résidus verts dans le bac à déchets	Cette action répond à un besoin, vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR et prend en compte le bannissement de l'enfouissement de la MO dans la planification régionale de la GMR.	Municipalités	2025-2027	En cours	Ville de Saint-Jérôme : oui Prévost : oui Saint-Colomban : « oui » Saint-Hippolyte : non Sainte-Sophie : non
3.5.1 Maintenir et développer les filières d'épandage agricole ou de compostage des boues	Cette action répond à un besoin, vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR et prend en compte le bannissement de l'enfouissement de la MO dans la planification régionale de la GMR.	Municipalités	2023 En continu	En cours	100% des boues d'étangs aérés, ainsi que le tier des boues de fosses septiques sont recyclés. Il faut maintenant développer des nouvelles filières. L'action 3.5.2

					permettra d'atteindre 100% de valorisation des BFS.
3.5.2 Adopter un règlement municipal ou une disposition dans le devis rendant obligatoire le recyclage des boues de fosses septiques	Cette action répond à un besoin, vise la contribution à l'atteinte des objectifs de la PQGMR et prend en compte le bannissement de l'enfouissement de la MO dans la planification régionale de la GMR.	Municipalités	2025-2027	Débutée	Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme prennent en charge la vidange de fosses septiques et les boues sont recyclées.
4.1.1 Offrir des îlots mobiles de récupération à trois voies lors d'événements publics et privés	Les îlots de récupération à trois voies lors d'événements publics et privés sont un moyen efficace de promouvoir la durabilité environnementale, de réduire le volume envoyé à l'enfouissement.	Municipalités	2023 En continu	80%	Prévost, Saint-Hippolyte, Saint-Colomban et Saint-Jérôme offrent déjà des îlots lors d'événements. À Sainte-Sophie, le service n'est pas actuellement offert, mais il y a une volonté de l'avoir prochainement.
4.1.2 Adopter des politiques d'événements écoresponsables.	Produire un guide d'événements écoresponsables et le rendre accessible. Cette action permet de montrer l'exemple en appliquant le guide aux événements organisés par les municipalités	Municipalités MRC	2025 En continu	En cours	Saint-Jérôme : Politique d'événement écoresponsable Prévost : adoption de pratiques de gestion responsable lors de l'organisation d'évènements municipaux Sainte-Sophie : n'a pas de politique précise, mais le sujet est traité dans d'autres politiques de la municipalité telles que leur Politique familiale et des aînés. Le service des loisirs sont responsables de respecter les objectifs d'écoresponsabilité
4.2.1 Lorsque possible, faciliter l'accès aux îlots de récupération dans les lieux publics et en assurer la collecte municipale	Cette mesure permet d'effectuer un tri adéquat dans les lieux publics, réduire le volume envoyé à l'enfouissement.	Municipalités	2023	60%	Prévost, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme on des îlots de tri à deux voies dans certains parcs et espaces publics. Un énorme

					enjeu dans ses îlots est la qualité du tri malgré les affiches informatives.
4.2.2 Sensibiliser les citoyens à rapporter chez eux les matières qu'ils génèrent dans les lieux publics ou à en disposer de façon adéquate dans les équipements prévus à cet effet	Cette mesure permet d'effectuer un tri adéquat si les trois voies de collecte ne sont pas disponibles et de réduire le volume envoyé à l'enfouissement	Municipalités	2023 En continu	100%	Cette mesure se fait en continu lors des kiosques d'information aux différents événements des municipalités
5.1.1 Poursuivre l'inscription des édifices et des services municipaux au programme ICI On Recycle+ et inviter les autres ICI à le faire	En poursuivant cette inscription, la municipalité vise à promouvoir des pratiques de recyclage et de gestion des déchets durables au sein de ses propres infrastructures, tout en incitant d'autres établissements ICI à suivre cet exemple.	Municipalités MRC	2023 En continu	100%	Pour le moment, les hôtels de Ville des municipalités de la MRC sont certifiés, mais les municipalités trouvent que la reddition de comptes est trop énergivore et ils n'ont pas tous des ressources nécessaires pour le faire ou aller plus loin.
5.1.2 Viser l'atteinte du niveau Performance + pour tous les édifices municipaux	Cette mesure vise à étendre la participation au programme de recyclage et à sensibiliser davantage d'acteurs institutionnels à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.	Municipalités MRC	2027 En continu	s/o	
5.1.3 Adopter des politiques municipales d'approvisionnement responsable	Production d'un guide afin de guider l'achat de fourniture de bureau durables et réutilisables et privilégier les fournisseurs qui adoptent une pratique responsable.	Municipalités MRC	2025 En continu	s/o	Prévost : oui
5.1.4 Faire connaître l'approvisionnement responsable auprès des ICI	Adopter le guide au contexte des ICI et le diffuser.	Municipalités MRC	2025 En continu	Non débutée	
5.1.5 Accompagner les ICI dans la mise en œuvre de plans d'action en GMR	Prévoir des outils de communication destinés aux ICI. Et considérer de prévoir une ressource dédiée à accompagner les ICI dans la mise en œuvre du plan d'action en GMR.	MRC Municipalités	2025 En continu	Débutée	Prévost et Saint-Jérôme : accompagne les ICI dans la mise en œuvre de meilleures pratiques.

5.2.1 Maintenir la collaboration avec les organismes favorisant la synergie entre les entreprises en diffusant leurs activités ou leurs services	Documenter les initiatives d'économie circulaire sur le territoire et diffuser l'information auprès des entreprises intéressées.	MRC Municipalités	2023 En continu	Débutée	La MRC tente de maintenir une collaboration avec les organismes favorisant la synergie entre les entreprises tels que Synergie Économique Laurentides. Il reste un travail de documentation à effectuer afin d'avoir un portrait complet des initiatives sur le territoire. La Ville de Saint-Jérôme offre des services auprès des organismes locaux pour encourager la synergie entre eux.
6.1.1 Diffuser le bilan GMR annuel sur les réseaux sociaux et favoriser les échanges avec les citoyens	Diffuser certains indicateurs aux publics afin de faire connaitre l'avancement des objectifs du PGMR dans le but de continuer l'amélioration de la performance.	MRC Municipalités	2023 2x par an	Repoussée	Le bilan GMR est diffusé sur le site web de la MRC.
6.1.2 Organiser des visites des installations de GMR pour les écoles et le public (LET, écocentre, centre de tri, centre de compostage)	Organiser ce type de visites permet de sensibiliser à l'environnement, d'éduquer de manière pratique, d'encourager des comportements durables, de promouvoir la transparence et la confiance, et d'inspirer les futures générations à s'engager dans des carrières et des innovations environnementales.	MRC Municipalités Organismes	2023 2x par an	En cours	Le réseau d'écocentre de la MRC de La Rivière-du-Nord est maintenant Tricentris depuis le 1er avril 2025. Les municipalités voudraient organiser des visites scolaires à l'écocentre. De plus, le centre de tri de Tricentris tient des journées de visite à chaque année qui sont relayé via nos réseaux sociaux.
6.1.3 Participer à une campagne régionale de sensibilisation citoyenne, notamment la semaine de réduction des déchets	Participer à des campagnes régionales de sensibilisation citoyenne telles que la Semaine de Réduction des Déchets permet de sensibiliser, éduquer, renforcer la communauté, encourager l'innovation et avoir un impact positif sur la GMR.	MRC Municipalités	2025 1x par an	En cours	Certaines municipalités participent à la campagne de la Semaine de Réduction des Déchets.

6.1.4 Poursuivre la distribution du compost produit grâce à la récupération des MO	Les efforts déployés par les citoyens afin de trier adéquatement les matières doivent être soulignés. Par ailleurs, il est intéressant de bénéficier d'un produit résultant de ces efforts, sans compter la réduction à la source engendrée par cette pratique. Les municipalités locales offrent gratuitement aux citoyens du compost issus des collectes de résidus verts. Il est donc prévu au PGMR de poursuivre ces pratiques.	Municipalités	2023 En continu	100%	Les 5 municipalités de la MRC offrent une distribution de compost chaque année, depuis le début de la collecte municipale de la MO. Cette mesure dépend également de la qualité du compost produit à chaque année.
6.1.5 Encourager la tenue d'activités de sensibilisation dans les écoles primaires, les CPE et les garderies	Les institutions scolaires, les CPE et les garderies sont des grandes génératrices de matières résiduelles, représentent un lieu idéal pour la diffusion de telles informations.	Municipalités MRC Organismes	2025 En continu	En cours	
6.2.1 Optimiser les parcours de collecte de façon à réduire les distances	L'optimisation des tournées permets de réduire les émissions de gaz à effet de serres (GES) associées à la collecte.	Municipalités	2023	Repoussée	Cette action sera effectuée lorsque les contrats de collectes des municipalités devront être renouvelés et mis à jour.
6.2.2 Exiger dans les devis qu'un pourcentage des camions soient à faibles émissions atmosphériques (électriques, hybrides, biocarburants, etc.)	En ajoutant une disposition dans les devis, une réduction des émissions de (GES) est favorisée. Cette action devra être faite lors des renouvellements des contrats des municipalités.	Municipalités MRC	2025	s/o	Cette action sera effectuée lorsque les contrats de collectes des municipalités devront être renouvelés et mis à jour.
6.2.3 Évaluer la possibilité de mettre la collecte des MO aux trois semaines en hiver	Cette mesure vise l'exploration des possibilités de développer un projet pilotes pour déterminer la faisabilité d'une collecte des MO au trois semaines.	Municipalités	2025 1x	Repoussée	Cette action à de fortes répercussions politiques et sur la gestion du changement chez les citoyens.